



Espaces Naturels Sensibles  
Allier

## Hêtres tortueux

La Bletterie - La Pierre-Châtel,  
un site remarquable à découvrir !

# Le Parc naturel régional de la Haute-Normandie

## Sommaire

Introduction des lieux **p.3**

Qu'est ce qu'un ENS **p.4**

Le SMMM, gestionnaire **p.5**

L'allée de hêtres tortueux **p.6 et 7**

Pierre Châtel **p.8**

Carte détachable

Forêts de résineux **p.13**

Hêtraies à houx **p.14 et 15**

Forêts de bords de ruisseaux **p.16**

Prairies de fauche **p.17**

Mares et zones humides **p.18**

Murets en pierres sèches **p.19**

Le plessage **p.20**

La biodiversité **p.21**

Mots à connaître **p.22**

Informations utiles **p.23**

**Trésor de biodiversité**, l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Hêtres tortueux de La Bletterie - la Pierre Châtel » est le quatorzième site classé par le département de l'Allier.

Il est situé sur la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, plus haut bourg de l'Allier, perché à 930 m d'altitude ; et plus exactement au hameau de la Bletterie.

Une bletterie était un lieu où murissait le blé, par opposition à d'autres zones au climat plus rude. Jusqu'à la Révolution, les Communautés Paysannes, rassemblant plusieurs familles sur plusieurs générations, pouvaient vivre décemment de cette agriculture, qui a laissé de nombreuses empreintes dans le paysage environnant.

Vous trouverez également, sur le plateau de la Verrerie, des tourbières basses et bombées.

L'ENS tient son caractère remarquable de la présence d'un alignement de hêtres tortueux.

Chargé d'histoire, cet alignement lui confère un caractère particulièrement ostensible. Plusieurs éléments du petit patrimoine vernaculaire sont présents, et concernent plus particulièrement l'eau (ponts et serves\*), les croyances (croix et oratoires), les limites foncières (murets en pierres sèches, anciennes haies plessées\*) ainsi que les activités passées (traces de quinaudes au sol\*).

Au cours de vos balades, vous pourrez découvrir plusieurs milieux naturels ; l'ENS abrite seize habitats différents dont les plus particuliers sont présentés ci-après. Ainsi, intérêts écologique, culturel et paysager sont réunis.



# Mais qu'est-ce qu'un ENS ?

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site remarquable, d'intérêt collectif et patrimonial, reconnu pour ses qualités écologiques, paysagères et/ou culturelles.

Le Conseil Départemental de l'Allier a décidé de la mise en œuvre d'une politique en faveur des ENS et des paysages en 1999.

Portée par le Département, cette politique vise notamment à intervenir de manière très concrète sur ces sites reconnus comme « d'intérêt majeur » pour leurs richesses.

Aujourd'hui, les objectifs sont multiples :

- 1/ préserver, restaurer, et gérer chaque site concerné ;
- 2/ assurer le maintien d'habitats naturels ;
- 3/ valoriser les richesses des lieux ;
- 4/ aménager pour l'ouverture aux visiteurs, et ainsi sensibiliser et informer le public.

Gérés par des professionnels impliqués dans l'étude et la sauvegarde de la nature, en partenariat avec le département, les ENS n'attendent que votre visite.



# Un gestionnaire : le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM), acteur de la préservation des milieux naturels depuis 2008 sur le massif des Monts de la Madeleine, versants Allier et Loire, assure la mise en œuvre des actions sur l'ENS Hêtres tortueux pour la période 2016-2020.

Avant la labellisation du site, une importante concertation a eu lieu, impliquant le département, la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, les propriétaires, les prestataires locaux et autres partenaires.

Faisant suite à ces rencontres et échanges, un programme d'actions a été rédigé, établissant les orientations à mettre en œuvre sur l'ENS. L'objectif global est de préserver et de faire connaître ce patrimoine naturel remarquable, tout en valorisant l'histoire et l'action de l'homme sur ces espaces (pratiques et traditions agricoles, pastorales et sylvicoles, ainsi qu'activités économiques).

Trois axes principaux d'intervention ont été retenus :

- sauvegarder et maintenir le patrimoine naturel et culturel ainsi que les habitats et espèces remarquables ;
- mettre en place une gestion forestière durable et respectueuse du patrimoine et de l'environnement forestier ancien ou naturel ;
- élaborer une stratégie de valorisation et d'animation autour du site, de son histoire et de ses autres atouts patrimoniaux.

Depuis 2017, plusieurs actions ont été réalisées et se poursuivent : travaux de restauration des habitats, d'aménagement et d'entretien, maîtrise foncière, suivis, inventaires, et valorisation patrimoniale.





Hâte plessée



# L'Allée des hêtres tortueux

Rosalie des arbres



Faine, fruit du hêtre



Empruntez ce chemin d'exception et laissez-vous porter par les racines de ces arbres de plus de 400 ans. Ces sujets monumentaux sont l'un des plus anciens vestiges de haies plessées des Monts de la Madeleine, et probablement même de France.

Cette technique ancestrale d'entretien des haies vives permettait d'obtenir des clôtures. A la disparition des communautés paysannes qui la pratiquaient, les arbres ont retrouvé leur croissance naturelle et des formes noueuses sont alors apparues. On peut rencontrer sur l'ENS quelques individus solitaires, des bribes d'alignements.

L'arbre plessé est le hêtre, nommé ici « fayard » (du latin fagus, et non pas « feuillard »), essence forestière par excellence pouvant atteindre plus de 40m de haut, a priori pas très souple, mais les anciens ont composé avec l'existant. Pour la faune du site, ces hêtres contribuent à la diversité des milieux naturels et des habitats.

# La Pierre Châtel



Grand Corbeau



Roche granitique



Oratoire

Elément structurant du paysage, l'escarpement granitique de la Pierre Châtel domine le périmètre de l'ENS, et offre un panorama grandiose bien au-delà des Monts. A travers ce paysage saisissant, s'exprime l'identité culturelle locale.

Ce rocher protège un petit oratoire, lieu de culte vers lequel des processions étaient fréquemment organisées.

C'est l'endroit idéal pour faire appel aux sens et décrypter la vie du site à travers sons et parfums. En automne, plus particulièrement, cet exercice est plus évident car apparaissent des chemins creux, des vestiges d'usages ancestraux liés à l'exploitation intense de ces bois.

Là où les racines du passé ont guidé les activités contemporaines, les éléments végétaux présents sur place ont été travaillés, à travers la technique du «plessage» (p.20) pour obtenir une main courante qui se renforcera au cours des années.



**A votre tour de  
les découvrir !**

 Périmètre de l'ENS

 Parking

 Restauration

 Aire de pique-nique

 Toilettes publiques

 Escalade

 Site «Mystère»

Circuits de randonnée

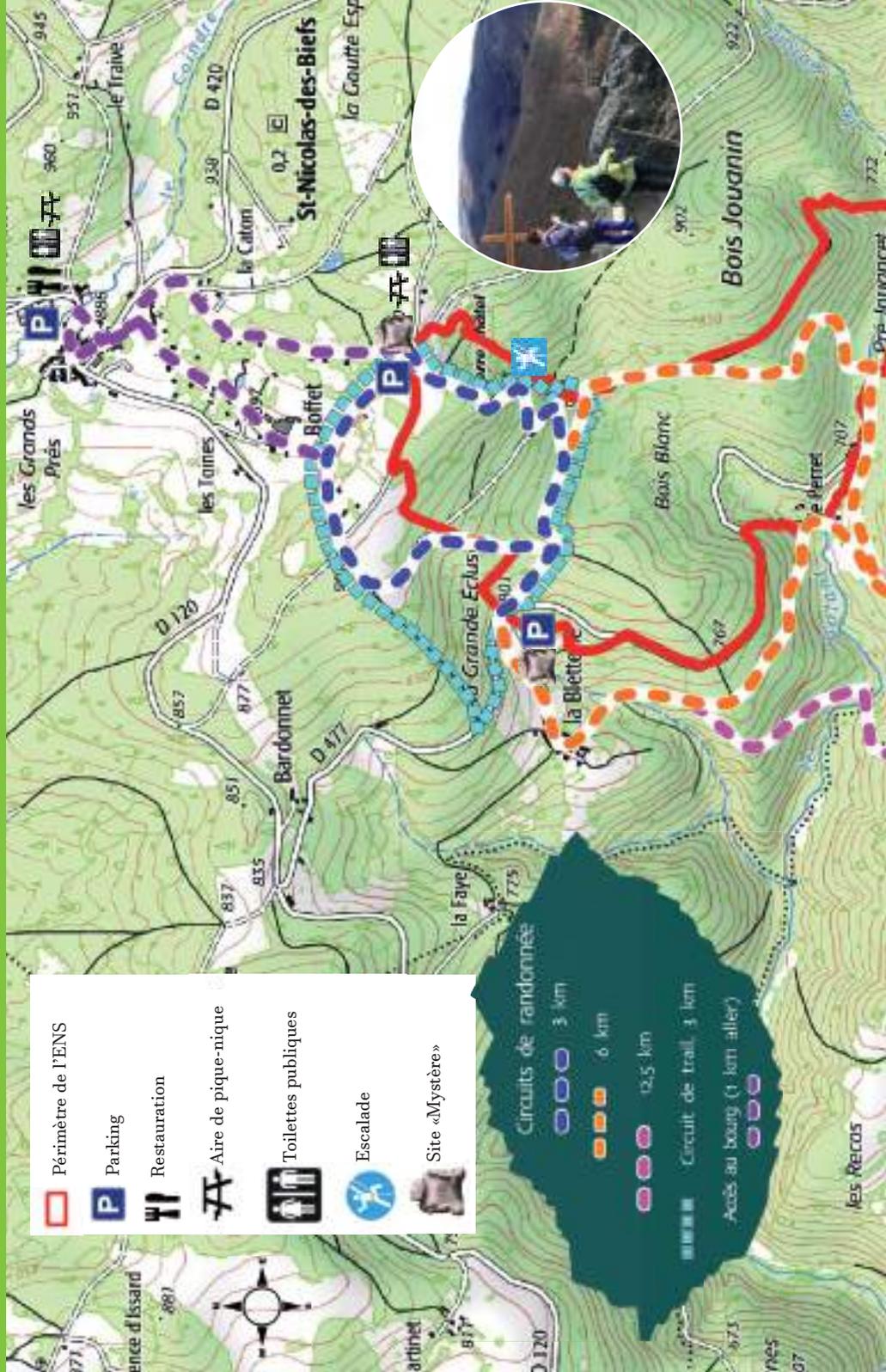
 3 km

 6 km

 12,5 km

 Circuit de trail, 3 km

 Accès au bourg (1 km aller)





(C) IGN Scan 25 - Source : SMMM



L'allée des hêtres tortueux et la Pierre Châtel sont des lieux à caractère énigmatique qui intègrent les Mystères des Monts de la Madeleine, réseau d'une vingtaine de sites invitant à la découverte du massif. Pour cela, n'hésitez pas à vous rendre, dans les pas de «Gaston Frenegan», sur les traces du «Golem Granit» en vous procurant la carte des sites «Mystères» dans un des points d'accueil touristique, ou le Grimoire des Mystères des Monts de la Madeleine pour les plus aguerris, écrit relatant d'anciennes légendes, lieux surprenants et autres faits.



# Forêts de résineux

Fougères



Chevreaux



Pour la plupart des résineux, le terme de forêt est abusif et inapproprié. En effet, ce qui caractérise une forêt, c'est sa biodiversité et, surtout, sa multifonctionnalité ainsi qu'une absence de coupe rase et d'andainage des rémanents. Les plantations d'une seule essence, conduites en futaie régulière, du même âge, n'ont qu'un but : la production de bois.

Les essences les plus présentes sont l'Epicéa (en ce moment victime, à l'échelle européenne, d'invasions parasites, manifestement liées au réchauffement climatique) et le Douglas. Certaines parcelles, au nord de l'ENS, ont pour objectif d'être gérées en futaie irrégulière, favorisant le mélange feuillu / résineux, et utilisant la régénération naturelle du Douglas.

La gestion présentant un mélange d'essences feuillues et de sapin pectiné (essence historique) est plus favorable à la diversité des espèces sylvestres mais aussi, plus généralement, à la biodiversité. Les plantations de résineux ont en général une faible diversité d'espèces du fait du manque de lumière, de l'absence de mycorhize qui appauvrit les sols au cours des décennies, et de l'étouffement progressif des petits cours d'eau par la chute des aiguilles, voir comme sur le Coindre.

# Hêtraies à houx

Les hêtraies à houx représentent un milieu d'intérêt européen. Elles sont rencontrées sur toute la partie sud-est du périmètre. Les peuplements sont dominés par le Hêtre commun. La strate herbacée comprend essentiellement des espèces acidophiles (qui aiment les sols acides) comme la Luzule ou encore la Myrtille.

Les gestions passées, pour obtenir du bois de chauffage et faire du charbon de bois, ont entraîné le développement de taillis et de taillis sous futaie.

La présence de bois mort dans ces milieux est favorable à la biodiversité animale, aussi les vieux hêtres creux sont maintenus en place quand cela est possible. Ces hêtraies offrent un abri à de nombreuses espèces telles que les habituels chevreuils, sangliers, écureuils, mais aussi chouettes (hulotte et chevêchette), sitelles, grimpeaux des bois, mésanges, pics noirs, ou le très rare chat sauvage, sans parler du cortège d'insectes.

Fleurs de houx



Chat sauvage



Oxalis



# Forêts de bords de ruisseaux

Il s'agit d'un milieu naturel assez fragile. Environ 2,23 ha de l'ENS de 90 ha concernent ces forêts majoritairement composées de frênes et d'aulnes, caractéristiques de la ripisylve (végétation des bords de cours d'eau) locale.

Cet habitat est reconnu comme prioritaire selon la directive européenne «Habitats».

En plus des aulnes et des frênes, la strate arborée est parfois composée de trembles, de saules. Le recouvrement de la strate arbustive, très variable, est quasi exclusivement composé de noisetiers. La strate herbacée est, quant à elle, dominée par des espèces hygrophiles\*.

Cet habitat est établi sur des pentes faibles, car il apprécie les sols humides composés de tourbes, de vases tourbeuses, d'alluvions, souvent très riches en humus.

Il est présent sur de petites surfaces sous forme de bandes le long des petits cours d'eau, soumis à des crues régulières.

La faune qui fréquente ces milieux est en nombre : bergeronnettes des ruisseaux, cingles plongeur, grenouilles, crapauds...



Aulne



Cinglé plongeur

# Prairies de fauche

Un autre habitat d'intérêt européen est présent sur la zone d'étude : il s'agit des « prairies maigres de fauche de basse altitude ». Il concerne une surface de 2,59 ha au lieu-dit « Pré Jouancet ».

Ces prairies sont riches en espèces, tant animales que végétales. Il s'agit de prairies assez peu fertilisées et exploitées de manière extensive, voire sous-exploitées. La sous-exploitation constitue une forte menace pour ce milieu qui commence de se refermer, avec la colonisation de la Fougère aigle.

Ces milieux ouverts sont le terrain de chasse d'espèces forestières telles les chouettes, le chat sauvage, les rapaces, car elles abritent des rongeurs et insectes moins présents en forêt, mais aussi les chauves-souris, venant se nourrir d'insectes volants.



# Mares et zones humides



Grenouille verte

Le réseau hydrographique présent sur le périmètre de l'ENS est constitué d'un seul ruisseau permanent, le Galand, qui possède une ripisylve\* biodiversée. Les cours d'eau l'alimentant ne sont que plus ou moins temporaires, se situant pour certains dans des plantations de résineux, ce qui peut affecter leur état et celui des animaux et végétaux associés quand il s'agit d'épicéas ou de douglas accentuant l'acidité du milieu et réduisant l'ensoleillement au sol.

Des mares créées par l'homme autrefois pour l'abreuvement du bétail existent toujours. Il s'agit de « serves » pour lesquelles les techniques traditionnelles étaient employées : un muret en pierres sèches, de forme arrondie, était rendu plus « imperméable » par l'accumulation de terre. Ces mares abritent aujourd'hui des espèces variées de batraciens : crapaud, grenouille rousse ou verte, triton alpestre et palmé, ou encore des larves de salamandre tachetée.

Certaines se localisent dans des forêts de résineux. Plus pauvres en biodiversité, elles ne sont pas accessibles. La future exploitation de ces forêts peut représenter un danger, du fait de la destruction inévitable de ce patrimoine ayant un rôle dans la biodiversité de l'ENS.



Salamandre

# Murets en pierres sèches

Ce mode de construction est caractérisé par un assemblage de pierres posées sans liant (mortier ou terre) dont la stabilité est assurée par un bon calage et le croisement des pierres entre elles.

Montés par les anciens habitants pour soutenir le terrain, protéger le chemin, ou limiter l'érosion du sol, ils remplissent, encore aujourd'hui, de nombreuses fonctions, notamment en lien avec l'agriculture, la sylviculture et le tourisme.

Ils jouent un réel rôle de corridor écologique à bien des égards : ce sont des niches à biodiversité, car leurs anfractuosités représentent des « micro-habitats ». Toute une micro-faune va donc s'y installer : insectes, araignées, mille-pattes, cloportes, escargots... On trouve aussi fréquemment des reptiles (lézards vivipares, orvets) et des petits mammifères (lérot, mulot...). Des amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres ou tritons) peuvent hiberner dans les cavités fraîches. Certains oiseaux comme le moineau friquet peuvent s'y abriter. Pour les oiseaux insectivores et carnivores, les murs en pierres sèches se révèlent être un formidable terrain de chasse.

Le 28 novembre 2018, cet « Art de la construction en pierre sèche » (savoir-faire et techniques) a été reconnu comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Fougère



Lézard des mureilles



# Le plessage aujourd'hui

Aujourd'hui, le plessage se poursuit, mais pas totalement pour les mêmes raisons. Il peut aussi bien être utilisé en aménagement, qu'en ornement ou encore en agriculture sur des haies existantes ou plantées dans cet objectif.

Le fait que l'intervention s'effectue sur du végétal vivant permet d'obtenir un aménagement solide, qui se renforce dans le temps. Le tressage des brins à l'horizontale apportera un atout supplémentaire à la résistance de la clôture réalisée, et, dans son usage ornemental, un aspect esthétique non négligeable.

Les haies plessées ont l'intérêt de favoriser la biodiversité en offrant gîte et couvert à la faune. Certaines exploitations agricoles se servent du plessage dans les parcelles inaccessibles aux engins agricoles ou encore à destination des petits ruminants (chèvres, moutons) pour ses avantages d'offrir une clôture impénétrable. C'est aussi le cas en élevage équin car il permet de palier aux blessures liées aux barbelés.

La mise en œuvre de cette technique, manuelle, écologique, économique, est accessible à tous. Des journées « découverte » sont organisées dans les Monts de la Madeleine, pour se familiariser au geste et l'appliquer chez soi.

Informations complémentaires auprès du SMMM au 04 77 65 10 22.



# Pourquoi agir pour la biodiversité ?

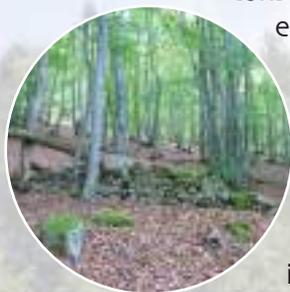


Cette richesse, fruit d'une évolution naturelle de plusieurs siècles, mérite qu'on la protège, qu'elle soit rare ou ordinaire. L'Humain et la Nature sont liés.

La biodiversité est à la base du fonctionnement des écosystèmes, qui nous apportent eau, nourriture et oxygène, éléments essentiels à la vie.

La biodiversité est peut-être un néologisme mais son existence est ancienne et, depuis toujours, par des gestes simples et sans en être conscients, nous participons à son entretien. Sa préservation

est l'affaire de toutes et tous, car la Nature représente un réservoir de molécules d'intérêt pharmacologique, d'aliments, de produits d'industrie... ; elle améliore le cadre de vie ; elle favorise la vitalité économique par le développement du tourisme vert. Son rôle dans notre bien-être psychique ou dans l'expression artistique, bien que moins perçu, est tout aussi important.



Les hêtres tortueux, par leurs formes, leurs cavités, offrent une multitude d'abris aux animaux et végétaux et donc favorisent la biodiversité locale. Chaque espèce est unique et irremplaçable, et sa disparition, irréversible, peut avoir des conséquences importantes et imprévisibles sur d'autres espèces, par un mécanisme d'effet « cascade ». Plus le nombre d'espèces et leur diversité génétique sont élevés, plus les chances sont grandes que certaines soient capables de s'adapter à de nouvelles conditions de vie.



Avec la disparition progressive de la biodiversité, de nombreux services rendus par la nature devront être recréés par l'homme, ce qui ne sera pas toujours possible, et aura un coût bien plus élevé que le coût nécessaire à sa protection. Alors, par de petits gestes quotidiens, et une attitude responsable, aidons à préserver la biodiversité ... en commençant par mieux la connaître.

# Un peu de vocabulaire

## ✘ **Espèces et habitats d'intérêt communautaire :**

espèces animales, végétales et milieux naturels, sauvages, devenus rares en Europe, et menacés de disparition. Ils sont listés dans la Directive Habitat, qui confère à la France une obligation de préservation. Dans cette liste, certains sont dits prioritaires lorsqu'il y a une urgence à intervenir.

✘ **Habitat :** milieu environnemental propre à la vie d'une espèce animale ou végétale.

✘ **Hygrophile :** qui préfère les zones humides.

✘ **Plessage :** technique traditionnelle de taille des haies vives, mise en oeuvre en fendant, à leurs bases, les troncs des arbustes qui la constituent.

✘ **Quinaude :** terme employé pour parler de charbonnière, réalisation à partir de laquelle est fabriqué le charbon de bois.

✘ **Ripsisylve :** végétation typique des bords de cours d'eau constituée d'aulnes, frênes, stellaires des bois..., voire hêtres, constituant un cordon plus ou moins large.

✘ **Serve :** petite réserve d'eau peu profonde.



# Informations utiles

Vous pénétrez sur un site vulnérable, merci d'adapter votre comportement à ce lieu et d'en respecter l'état et la quiétude.

Ces hêtres multiséculaires ont une écorce sensible et toutes les inscriptions gravées depuis de nombreuses années dans leur « peau » les blessent ; alors touchez-les, caressez-les mais ne les blessez plus,

Soyez bien équipés (chaussures de marche, vêtements de pluie),

Ne vous écartez pas des sentiers,

N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations.

Chaque année, de juin à décembre, plus de 50 balades nature gratuites sont proposées près de chez vous, réparties sur l'ensemble des espaces naturels sensibles. Autant d'occasions de partir à la quête du patrimoine naturel de l'Allier et de découvrir ou re-découvrir des sites remarquables !

Consultez l'agenda sur [www.allier.fr](http://www.allier.fr)



## Renseignements

=> Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine  
04 77 65 10 22 - 06 81 94 23 94  
[www.montsmadeleine.fr](http://www.montsmadeleine.fr)

 Madeleine Massif  montsmadeleine

=> Conseil Départemental de l'Allier [www.allier.fr](http://www.allier.fr)



La mise en oeuvre du plan de gestion de l'ENS hêtres tortueux est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

Conception graphique : SMMM - Photos : M. Cramois, F. Brosse, J. Rejomy, A. Sicaert, Bonnefoy, L. Damian, Fajot, M. Pavlik pour le SMMM, J. Vial (LPO Loire), R. Diez (LPO Loire), B. Calmont.